

Amiens, le 29 janvier 2016

Communiqué de presse

Bilan de la sécurité routière en 2015 dans la Somme

I. BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

1) Bilan général

Les indicateurs de l'accidentalité en 2015 montrent une tendance favorable, avec notamment une diminution sensible du nombre de personnes tuées sur les routes. En effet, si le nombre d'accidents marque une légère baisse de 4 % et celui des blessés une diminution de 3 %, on constate une baisse du nombre de personnes tuées de 28%, avec 34 personnes décédées en 2015, contre 47 en 2014. Il est à noter néanmoins une augmentation de 10% du nombre de blessés hospitalisés.

	2014	2015	Évolution
Accidents	442	424	- 4,1 %
Tués	47	34	- 27,7 %
Blessés	552	537	- 2,7 %
Blessés hospitalisés	217	238	+9,7 %

44% des blessés nécessitent une hospitalisation de plus de 24h, alors qu'ils représentaient 39% en 2014.

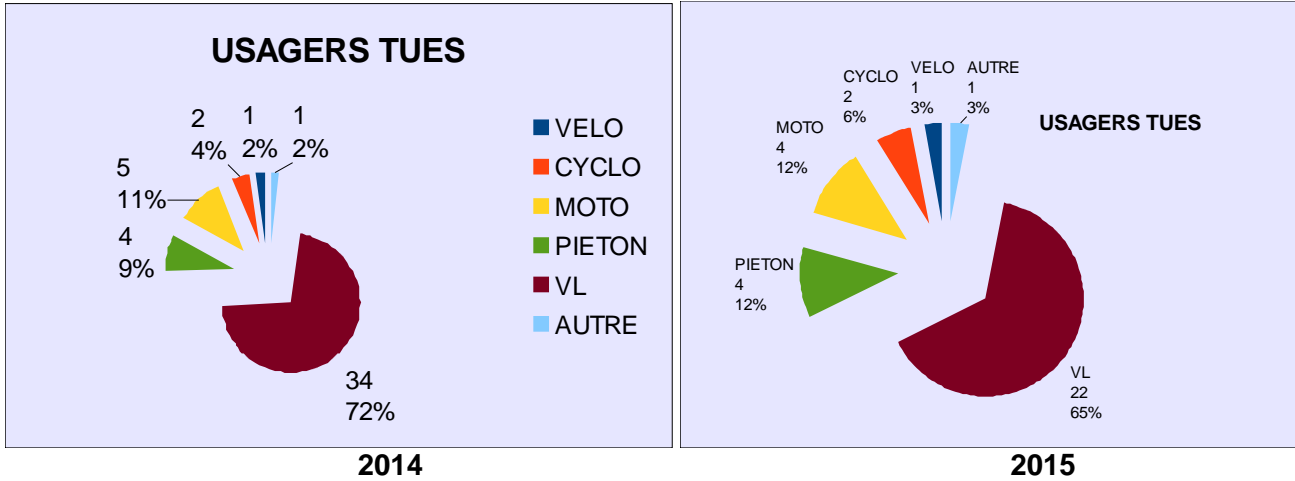
Le mois d'août 2015 a été particulièrement meurtrier. Si aucun décès n'avait été constaté en août 2014, on enregistre 12 personnes tuées en 2015 sur le seul mois d'août, soit 35% des personnes tuées sur l'année

2) Profils des victimes

a. Par catégorie d'usagers

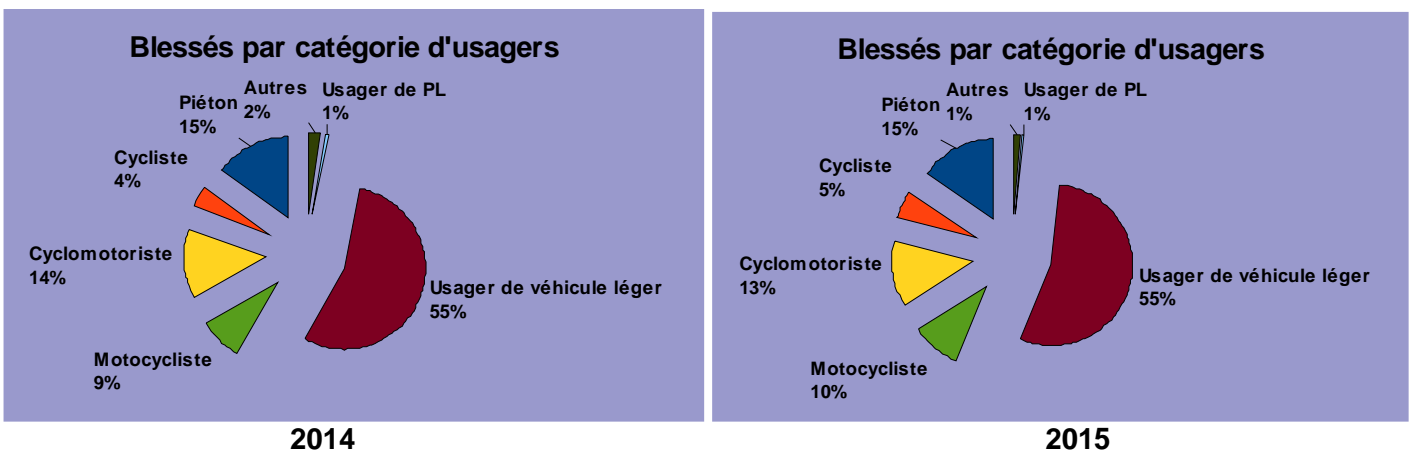
Les victimes tuées

La part des usagers de véhicule léger parmi les victimes tuées diminue, passant de 72% à 65%, tandis que celle des piétons augmente très légèrement (4 tués, comme en 2014). Les autres catégories sont stables.



Les victimes blessées

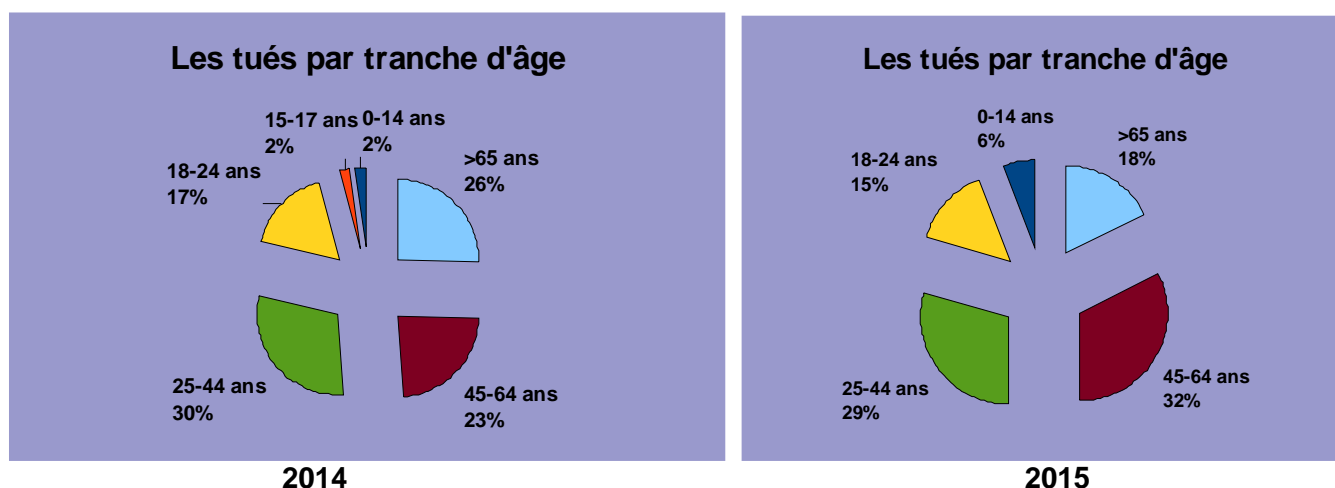
La répartition des victimes blessées est identique à celle enregistrée en 2014. 55% des victimes sont des conducteurs de véhicule léger, et près d'une victime blessée sur est un conducteur de deux roues motorisé.



b. Par tranche d'âge

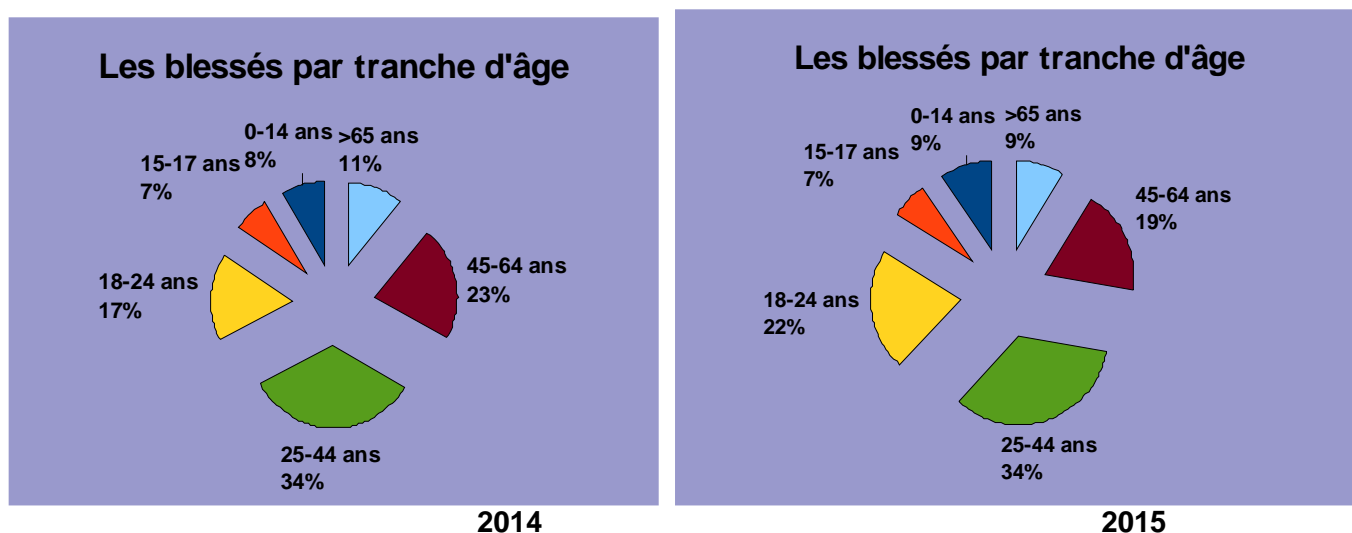
Les victimes tuées

La part des 45-64 ans parmi les victimes tuées augmente, passant de 23 à 32%, tandis que celle des usagers de plus de 65 ans diminue, passant de 26% à 18%.



Les victimes blessées

La part des jeunes usagers (18-24 ans) parmi les victimes blessées augmente en 2015, passant de 17% à 22%.



3) Conflits d'usagers

Dans 1 accident mortel sur 5, un seul véhicule est impliqué dans l'accident. C'était le cas pour près de la moitié de ces accidents en 2014.

Dans 81% des accidents mortels, le responsable est un conducteur de véhicule léger (qu'il soit seul en cause ou non)

Le responsable de l'accident est tué dans 58% des situations.

On peut noter que, comme en 2014, 5 personnes sont décédées dans un conflit avec un poids lourds (15% des tués en 2015).

4) Causes présumées d'accidents

a. Causes présumées des accidents corporels

La première cause d'accident est le refus de priorité (21%), en hausse de 4 points par rapport à 2014, suivie du défaut de maîtrise du véhicule (20%). La vitesse est responsable de 12% des accidents et l'alcool de 11%.

Causes présumées des accidents corporels	2014	2015
Priorité	17 %	21 %
Défaut de maîtrise	23 %	20 %
Vitesse	17 %	12 %
Alcool	9 %	11 %

b. Causes présumées des accidents mortels

On note en 2015 une forte augmentation de l'implication de la cause stupéfiants dans les accidents mortels. En effet, avec 23% des accidents mortels qui ont pour cause l'alcoolémie, cette cause reste stable. En revanche, 13 % des accidents mortels voient leur responsable positif aux stupéfiants (4 accidents mortels contre 1 en 2014), et dans la moitié des cas, il l'est également à l'alcool.

La cause vitesse est en baisse de 17 points mais elle est la deuxième cause d'accident mortel.

En 2015, on note également 3 accidents mortels qui ont été provoqués par un endormissement au volant, soit près d'un accident mortel sur 10, alors qu'aucun n'avait été enregistré en 2014.

Causes présumées des accidents mortels	2014	2015
Alcool	22 %	23%
Vitesse	33 %	16%
Stupéfiants (liés ou non à l'alcool)	2%	13%
Priorité	11 %	3%

5) Répartition de l'accidentalité par zone

77% des accidents mortels ont eu lieu sur des routes départementales, situées en zones rurales.

La ville d'Amiens concentre quant à elle 38% des accidents (contre 44% en 2014) et 36 % des blessés mais 6 % des tués.

Les accidents de cyclomoteurs sur Amiens :

Tandis que le nombre d'accidents impliquant une motocyclette est stable (à Amiens comme sur l'ensemble du département), le nombre d'accidents impliquant un cyclomoteur sur Amiens diminue de manière plus marquée (-33%) que la baisse sur le département (-7%).

Néanmoins, la ville d'Amiens concentre toujours la moitié des accidents de cyclomoteur (69% en 2014).

II. ÉTAT DE L'ACTIVITÉ DE CONTRÔLE

1) Activité de contrôle des forces de l'ordre

Activité des forces de l'ordre	2014	2015	Évolution
Infractions alcoolémie	2674	2542	- 4,9 %
Infractions stupéfiants	239	410	+ 71,5 %
Excès de vitesse hors radars automatiques	14291	14689	+ 2,8 %
Infractions Feu rouge hors radars automatiques	470	669	+ 42,3 %
Franchissements ligne continue	740	728	-1,6 %
Non arrêt Stop	1224	1263	+3,2 %
Non-port de la ceinture	2263	1709	- 24,5 %
Non-port du casque	328	764	+ 132,9 %
Usage d'un téléphone au volant	4565	4552	- 0,3 %
Conduite sans permis (défaut/annulation/suspension)	803	910	+ 13,3 %

À l'exception du non port de la ceinture de sécurité, l'ensemble des indicateurs d'infractions sont stables ou à la hausse.

Parmi eux, les infractions de non-respect d'un feu rouge et de non-port du casque augmentent de manière significative, essentiellement en zone urbaine.

Les infractions liées aux conduites sans permis augmentent également.

On constate une progression inquiétante des infractions liées à l'usage de stupéfiants.

2) Les radars automatiques

Infractions CSA	2014	2015	Évolution
ET Fixes (dont discriminants)	107 682	91553	-15 %
ET Feux rouges	13 577	11 752	-13,4%
ET embarqués	19 892	13 803	-30,6 %
ET mobile nouvelle génération	8980	12228	+36,2 %

Les variations des infractions des différents types de radar s'expliquent par le remplacement progressif des radars embarqués par des radars mobiles intégrés dans des véhicules banalisés et fonctionnant en circulation.

3) Suspensions administratives du permis de conduire

Nombre de suspensions administratives du PC	2014	2015	Évolution
Alcool	1262	1120	- 11,3 %
Vitesse	639	538	-15 8 %
Stupéfiants	115	182	+ 58,3 %
Total	2016	1840	-8,7 %

On constate une baisse générale du nombre de suspensions du permis de conduire. Cette baisse est générée par la baisse des suspensions pour cause d'alcoolémie ou de vitesse. A contrario, le nombre de suspensions liées à la consommation de stupéfiants est en nette hausse (+58%).

III. BILAN DU PDASR 2015

1) Actions mises en œuvre

Les actions sont orientées prioritairement vers les publics-cible, définis dans le document général d'orientation (DGO) 2013/2017 : l'accidentalité des jeunes, l'accidentalité des deux roues motorisés, la lutte contre l'alcool au volant, la lutte contre la vitesse, la lutte contre les comportements dangereux, facteurs accidentogènes (distracteurs, non-respect des priorités) et la protection des usagers vulnérables (cyclistes, piétons, seniors).

Près de 60 actions de prévention ont été réalisées en 2015. Ces actions ont essentiellement consisté en l'animation d'ateliers par les intervenants départementaux de sécurité routière (Idsr) auprès des jeunes et des conducteurs de deux roues motorisés. L'accent a également été mis en 2014 sur les actions à destination des cyclistes.

Les actions ont aussi pu être permises par le prêt de matériel pédagogique ou une aide au financement (16 actions financées).

2) Communication

Des campagnes de communication ont été insérées dans le plan de la ville d'Amiens et dans le guide du Crous Picardie.

IV. PERSPECTIVE DES ACTIONS DE PRÉVENTION 2016

À ce jour, près de 40 actions sont programmées au cours du 1^{er} semestre 2016 sur tout le département, parmi lesquelles plusieurs forums en établissement scolaire.

Les lycées seront amenés à s'investir davantage dans la politique de sécurité routière puisqu'un module de sensibilisation est désormais inscrit au programme éducatif des classes de seconde.

Des actions à destination de jeunes en difficulté scolaire, sociale ou familiale sont également programmées.